

le Teich ^{n°82} avril 2024

magazine

12 millions d'euros
pour investir dans
l'avenir des Teichois

Lire en page 9

PAS D'AUGMENTATION
D'IMPÔTS

13 **Résilience et nature**
Sentier du littoral

15 **Focus**
Tous à vélo
le 4 mai prochain !

16 **Culture et animations**
Teich'Art - Exposition



Le Teich

IMMOBILIER



**ACHAT
VENTE
LOCATION**

**ESTIMATION
GRATUITE !**

Agence n°1 sur meilleursagents.com

05.57.15.65.61
www.leteich-immobilier.fr
 62 Bis avenue de la Côte d'Argent - 33470 LE TEICH

VOTRE PUBLICITÉ DANS LE MAGAZINE MUNICIPAL

Contactez la régie publicitaire

06 62 35 73 34

j.delente@agence-seppa.com



ARA

Aquitaine Repas et Assistance

POUR VOUS SOULAGER AU QUOTIDIEN !

- Livraison de repas
- Aide à domicile
- Gardes et surveillance nocturnes des personnes

Réduction ou crédit d'impôt*
de **50%**
sur les sommes engagées

*Selon la législation en vigueur

À VOTRE SERVICE DEPUIS 2004

www.aquitaine-repas-assistance.fr
05 56 54 87 87



**A ne pas
manquer !**



OFFRE SPÉCIALE
VERRES PROGRESSIFS

**Chèque cadeau
d'une valeur de 150€**
 Tiers payant sur **100%** des Mutuelles



CHÈQUE CADEAU

Payez contre ce chèque

*sur présentation de ce chèque cadeau - valable sur l'achat de verres progressifs ESSILOR / KOTPICAL jusqu'au 30/04/2024



€

150.00€*

Cent cinquante euros

A 10 Strict Opticiens

A: Le Teich
 Jusqu'au: 31/08/2024

Rendez-vous dans votre boutique au Teich

05 47 44 95 03

49 av. de la Côte d'Argent
 33470 LE TEICH

à 100m de la mairie



4 ÇA S'EST PASSÉ AU TEICH

7 ACTUALITÉS

8 AMÉNAGEMENT

9 GRAND ANGLE

10 millions pour investir
dans l'avenir

13 RÉSILIENCE ET NATURE

Sentier du littoral

14 FOCUS

16 CULTURE ET ANIMATIONS

Teich'Art - Le Rendez-vous culturel
incontournable du mois de Mai!

18 RENCONTRE

Comité des fêtes et de la culture :
la convivialité d'abord!

19 RESSOURCES

20 DIALOGUE

21 AGENDA



« PAS D'AUGMENTATION D'IMPÔTS POUR LA 13^{ÈME} ANNÉE CONSÉCUTIVE »

Chères Teichoises, Chers Teichois,

Le Teich est reconnu pour son cadre de vie dans un environnement naturel tout en ayant des aménagements structurants pour ses habitants.

Cette année, malgré le contexte national et international très contraint, j'ai proposé au Conseil Municipal de ne pas augmenter le taux d'imposition pour la 13^{ème} année consécutive. Je ne souhaite pas faire porter davantage les conséquences de l'inflation sur les ménages et je remercie l'ensemble des élus du Conseil Municipal d'avoir voté à l'unanimité le maintien du taux actuel alors que l'État a augmenté les bases de 7 %.

Cette année 2024 marque le lancement des derniers projets restant à réaliser du mandat 2020/2026. À la fin de l'année, tous les engagements pris devant les électeurs seront donc en cours de réalisation ou achevés (page 8).

Grâce à une gestion rigoureuse depuis plus de 30 ans, la situation financière de la commune est saine. La ville va investir en 2024, plus de 12 000 000 €. C'est exceptionnel

pour une ville de moins de 10 000 habitants. Le faible niveau d'endettement permet de recourir à un emprunt de 3 500 000 €. En 2025, l'annuité de la dette sera la même que celle de 2023 soit un taux d'endettement proche de 4,3 %. C'est très faible pour une collectivité comme Le Teich.

Parmi les événements à venir, nous aurons un temps fort le 4 mai avec une balade citoyenne à vélo pour inaugurer nos 4 parcs publics (page 15). Je vous invite à y participer nombreux munis de votre vélo!

Enfin, les électeurs seront appelés aux urnes lors des élections européennes du 9 juin prochain. Vous avez jusqu'au 1^{er} mai 2024 pour vous inscrire sur les listes électorales. Ne laissez pas les autres choisir pour vous! Il s'agit d'un devoir citoyen qui a du sens.

A votre écoute,

KARINE DESMOULIN,
MAIRE DU TEICH



EN COUVERTURE DU N°82

TOUS À VÉLO
POUR LA BALADE CITOYENNE

LE TEICH, COMMUNE DU PARC
NATUREL RÉGIONAL DES LANDES
DE GASCOGNE ÉDITÉ PAR LA MAIRIE
DU TEICH
TÉL.: 05 56 22 33 60
COMMUNICATION@LETEICH.FR
WWW.LETEICH.FR

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION:

KARINE DESMOULIN

RÉDACTEUR EN CHEF:

JUSTINE AUVRAY

A COLLABORÉ À CE NUMÉRO:

MANUEL RULIER

PHOTOS:

LAURENT WANGERMEZ, ISTOCK

RÉALISATION:

SEPPA, 05 57 30 09 10 -

RCS B 982 429 425

RÉGIE PUBLICITAIRE:

SEPPA 06 62 35 73 34

ISSN 2610-4148

IMPRESSION:

IMPRIMERIE LAPLANTE /

TIRAGE: 5 000 EX.

LE MAGAZINE EST IMPRIMÉ
SUR UN PAPIER CERTIFIÉ PEFC
AVEC DES ENCRE VÉGÉTALES.





1. *Sainte Geneviève*

Célébration de la Sainte Geneviève avec Sophie Bertrand, Cheffe d'escadron et nouvelle commandante de la compagnie de Gendarmerie d'Arcachon en poste depuis le 1er août 2023.

2. *Sainte-Barbe*

Une belle cérémonie avec la remise de plusieurs distinctions qui forcent le respect de ces femmes et ces hommes courageux qui risquent leur vie en interventions.



3. *Cérémonie des vœux à la population*



Une cérémonie marquée par la distinction de François Deluga en qualité de Maire Honoraire pour son investissement pour la Ville durant 34 ans et le dévoilement du nouveau logo de la Réserve Ornithologique du Teich.

4. *Merci Téléthon*

Remise du chèque à l'AFM par l'association Téléthon Le Teich d'un montant de 10635 €. Merci aux habitants et aux associations qui se sont mobilisés pour cette édition 2023.



5. Foulées des plaines

Affluence record pour cette édition 2024 avec plus de 1000 participants.



6. Quinzaine de l'Égalité

Parmi les événements proposés dans le cadre de la journée des droits des femmes, le Pôle culturel l'EKLA a accueilli une exposition photographique de 24 portraits de femmes aux parcours inspirants.

RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DU
TEICH SUR LES RÉSEAUX:



7. Carnaval

Un grand Merci au service culturel de la ville, aux centres de loisirs et à l'Espace Jeunes pour les animations qui ont rythmé cette journée.

8. Bazar des Mômes

Cette année encore, le festival présent sur 10 communes du Bassin d'Arcachon a ravi le jeune public. Théâtre, cirque, rencontres et diverses activités étaient à l'honneur.

9. Festival Territoires Sauvages

Balades nature ou artistiques, films, expos, les multiples propositions ont jalonné cette 6^e édition dédiée à la nature organisée par l'Association Cistude Nature et la ville du Teich.



L'Europe, mode d'emploi



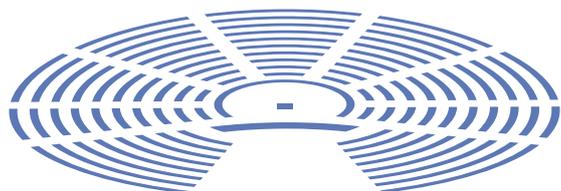
Réorganisation des bureaux de vote

Les services de l'État préconisent pour chaque bureau de vote un nombre d'électeurs compris entre 800 et 1000 afin d'assurer le bon déroulement du scrutin. Ainsi, la ville du Teich a dû procéder à une nouvelle répartition des électeurs.

Les électeurs recevront par courrier un document qui indiquera leur nouveau bureau de vote ainsi qu'un plan pour le localiser plus facilement.

Qu'est-ce que le Parlement Européen ?

Le Parlement européen est l'organe parlementaire de l'Union Européenne élu au suffrage universel direct. Il est actuellement composé de 705 représentants, et en comptera 720 après le scrutin du mois de juin 2024. Chaque État membre élit ses députés au Parlement européen tous les cinq ans. La répartition des sièges dépend de la population de chaque pays. **La France comptera 81 eurodéputés à l'issue du scrutin de juin 2024.**



Comment fonctionne le Parlement européen ?

Les représentants européens appartiennent à des commissions parlementaires thématiques, qui se réunissent à Bruxelles.

Elles couvrent les sujets majeurs sur lesquels le Parlement légifère : environnement, protection des consommateurs, droits des femmes, éducation, transport, budgets...

C'est en leur sein que sont élaborées dans le détail les politiques européennes.

Les représentants se réunissent tous les mois (sauf en août) en assemblée plénière à Strasbourg, siège du Parlement Européen. Des sessions plénières additionnelles se déroulent ponctuellement à Bruxelles.

Un parlementaire européen est élu pour un mandat renouvelable de 5 ans. Voter est un acte citoyen qui permet de choisir ses représentants à l'occasion d'un scrutin.

Les élections européennes en France

QUAND ?



**Dimanche 9
juin 2024**

QUI ?



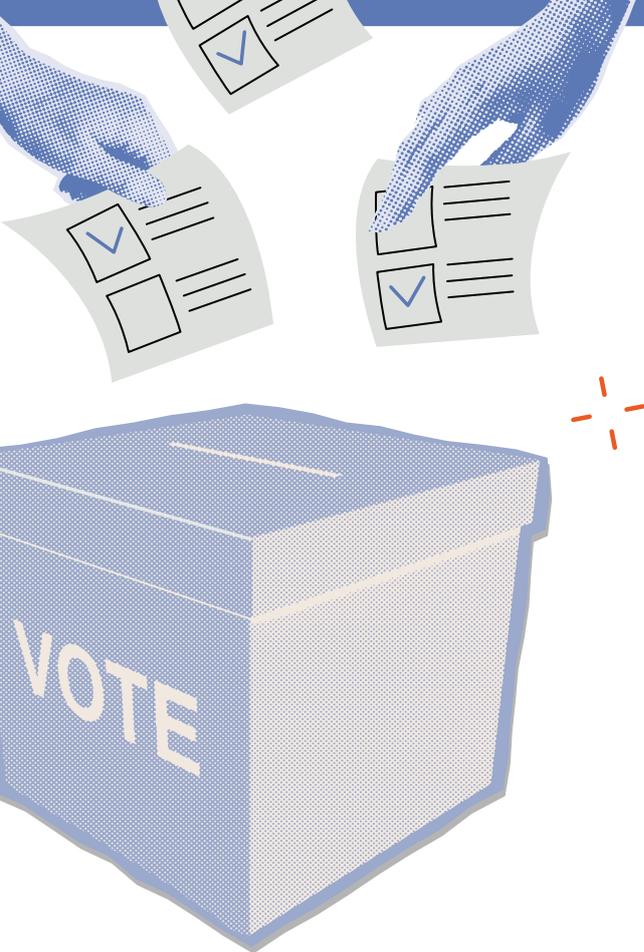
**81 représentants
pour la France**

COMMENT ?



**Suffrage universel
direct (un tour)**

Au total, les quelques **450 millions de citoyens européens** des **27 États membres** de l'Union Européenne (UE) éliront 720 représentants, communément appelés « eurodéputés ». Ce **dixième scrutin européen** se déroulera du 6 au 9 juin 2024 suivant les pays.



Comment voter par procuration ?

> **En faisant une demande en ligne** qu'il convient ensuite de faire valider en vous déplaçant physiquement dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie ou un consulat, dans les deux mois qui suivent. Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement « Maprocuration » et un titre d'identité.

> **En faisant valider un formulaire Cerfa papier** dans un commissariat de police, une brigade de gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence, un consulat. Vous pouvez soit télécharger et imprimer le formulaire CERFA n°14952*03 de demande de vote par procuration, soit obtenir et remplir un formulaire Cerfa sur place. Vous devez vous munir d'un titre d'identité.

Important : pour donner procuration, vous devez connaître le numéro national d'électeur de votre mandataire (la personne à qui vous donnez procuration). Ce numéro est inscrit sur la carte électorale de chaque électeur et peut être retrouvé directement en ligne.



Inscription

Dates limites des inscriptions pour pouvoir voter aux élections européennes

→ **Jusqu'au 1^{er} mai en ligne** : elections.interieur.gouv.fr

→ **Jusqu'au 3 mai en mairie ou par courrier**

OBLIGATIONS LÉGALES DE DÉBROUSSAILLEMENT

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Aquitaine est classée à haut risque pour les feux de forêt avec plus de 1 500 départs de feu par an et 1 600 ha de surfaces brûlées en moyenne.

94 % des départs de feu ont une origine humaine.

De nombreux incendies pourraient être évités par simple respect des mesures de prévention.

L'une de ces mesures obligatoires est le débroussaillage dont les dispositions sont définies par le code forestier et les règlements préfectoraux de protection de la forêt contre l'incendie.

QU'EST-CE QUE LE DÉBROUSSAILLEMENT ?

Le débroussaillage consiste à **réduire la densité de végétation** autour de sa maison pour diminuer l'intensité et limiter la propagation des incendies. Il garantit la rupture horizontale et verticale de la continuité du couvert végétal.

Attention, débroussailler n'est pas défricher! (Art. L 131-10 du code forestier)

POURQUOI DÉBROUSSAILLER ?

- **Éviter les départs de feu et leur propagation** depuis ou vers les propriétés situées en forêt et à proximité,
- **Réduire l'intensité de l'incendie** aux abords des habitations et empêcher que l'incendie ne touche les bâtiments,
- **Faciliter la circulation** des véhicules des sapeurs-pompiers en cas d'intervention.

OÙ DÉBROUSSAILLER ?

PRINCIPE GÉNÉRAL

Pour les terrains situés à moins de 200 m des bois et forêts, l'obligation de débroussailler s'applique sur :

- 50 m aux abords des constructions,
- 10 m de part et d'autre des voies privées d'accès aux constructions.

Dans le cadre d'un plan de prévention des risques contre les incendies de forêt (PPRIF), l'obligation peut-être portée jusqu'à 100 m aux abords des constructions.

FRELONS ASIATIQUES

En cette période, la campagne de lutte contre les frelons asiatiques redémarre ! C'est le bon moment pour installer vos pièges !

Les reines fondatrices sortent d'hibernation et commencent à fabriquer leur futur nid. Un frelon asiatique piégé à cette époque, c'est donc un nid en moins.

Pour lutter contre la prolifération des nids de frelons asiatiques, la ville du Teich lance une nouvelle campagne de distribution gratuite de pièges et une première dose de solution d'attractif.

Rendez-vous en Mairie avec un justificatif de domicile.



POUR PLUS D'INFORMATIONS, VOUS POUVEZ CONTACTER
LE 05 56 22 33 60 OU VOUS RENDRE SUR LETEICH.FR



Le point sur les aménagements

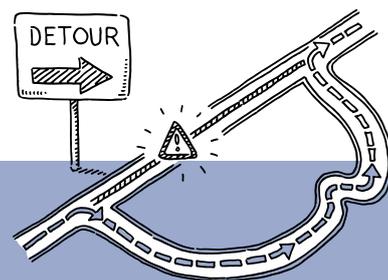


*La passerelle
rue du Port
est accessible!*



Aire de jeux à Camps

Depuis quelques semaines, le projet retenu lors du premier budget participatif, est accessible au public. Cette aire de jeux adaptés aux enfants en situation de handicap est située au Parc public de Camps.



Chaussée inondée : des travaux à l'angle de la rue des Poissonniers et de Boulange

Ces travaux vont permettre de remplacer le collecteur existant, situé sous la piste cyclable, sur un linéaire de 300 m afin d'améliorer la collecte des eaux de pluie sur ce secteur.

12 millions *pour investir dans l'avenir des teichois*

*C'est une première au Teich: la Ville a inscrit plus de 12 millions d'euros dans la section investissement de son dernier budget. Cette somme va permettre de réaliser les derniers projets du programme municipal. Elle souligne aussi la volonté de la municipalité de maintenir un haut niveau de service public pour ses habitants qui bénéficient d'une **13^e année sans augmentation des taux des taxes communales.***

À la fin de l'année tous les projets annoncés seront en cours ou achevés

3 questions à Karine Desmoulin, Maire du Teich



Quelle est la raison d'un tel niveau d'investissement ?

KD : Nous avons toujours mené des investissements ambitieux pour la commune. Certes, la somme inscrite dans le dernier budget est élevée, mais elle est justifiée par l'exigence du calendrier: la crise sanitaire en début de mandat avait mis un coup d'arrêt au déroulé de projets importants qui ont eu du mal à redémarrer. La mi-mandat est passée mais ces projets doivent maintenant sortir de terre: nous nous engageons à ce que notre programme soit réalisé pour 2026, comme annoncé.

Ces 12 millions ne risquent-ils pas d'endetter la Ville qui, par ailleurs, a de faibles recettes fiscales ?

KD : Le Teich fait preuve d'une gestion très rigoureuse. Par ailleurs, ce budget primitif sera complété par les restes à réaliser de l'an passé qui représentent presque 3 millions d'euros (2 913 217 € de dépenses déjà votées et à affecter). Ce que nous avons prévu de dépenser les années précédentes a été reporté et nous pouvons aujourd'hui en bénéficier. J'ajoute qu'à l'heure actuelle, notre taux d'endettement est proche de 4 %, ce qui est très faible pour une commune de 9 000 habitants. Nous pouvons donc emprunter exceptionnellement 3,5 millions d'euros sans aucune incidence sur la santé de la ville, car même avec cet emprunt, l'annuité de la dette en 2025 sera identique à celle de 2023.

Quelles sont les réalisations les plus urgentes pour le Teich ?

KD : Nous avons à cœur de ne pas dégrader notre service public et nous voulons satisfaire les attentes de nos administrés et des associations. Je pense par exemple aux vestiaires très attendus par les clubs de hand et de foot. D'autres réalisations sont attendues:

la construction du belvédère au port, la réalisation des jardins familiaux, l'effacement des réseaux chemins des Bordasses, les travaux d'aménagement dans les cimetières et la mise en conformité de l'éclairage à la salle de spectacle, et beaucoup d'autres réalisations à plus ou moins long terme. À la fin de l'année, tous les engagements seront en cours ou achevés.





Focus sur QUELQUES RÉALISATIONS À VENIR



ENVIRONNEMENT

Des jardins familiaux **AU BURGAT**

L'équipe municipale s'était engagée à proposer des espaces extérieurs auprès des habitants qui résident dans des collectifs : promesse tenue ! Les jardins familiaux seront réalisés à l'automne sur une cinquantaine de parcelles (représentant une surface totale de 5000 m²) équipées de petites cabanes individuelles où ranger le matériel de jardinage.

PATRIMOINE

Un nouveau belvédère **POUR OBSERVER LE DELTA DE LA LEYRE**

En 2012, l'ancien observatoire vétuste, instable et devenu dangereux, avait dû être rasé. Pour le remplacer, la ville a programmé la construction d'un nouveau belvédère sur le parc du Port : une plateforme de près de 20 m de haut en bois et en métal. Située sur la pointe entre le pin parasol existant et le loueur de bateaux Ecolpaysance, cette construction permettra d'admirer le delta de la Leyre en toute sécurité.

>> Début des travaux en septembre 2024.



Des équipements neufs **POUR LES SPORTIFS**

Les études sont en cours de finition pour les vestiaires des deux clubs sportifs (la Jeunesse Sportive Teichoise et le Handball Club Teichois). Ils seront réalisés courant 2025. Dans le même temps, la mairie remplacera intégralement les tatamis du dojo et rénovera les modules du skate park.



VIVRE ENSEMBLE

L'extension

DU BÂTIMENT DE L'ENTRAIDE TEICHOISE

Les bénévoles de cette association qui œuvrent pour les plus fragiles méritent aussi un confort de travail. **Des travaux seront entrepris pour séparer l'espace dévolu aux colis alimentaires du vestiaire.** Cette partie « fripes vintage » où l'on peut acheter des vêtements de seconde main à des prix défiant toute concurrence, connaît un succès grandissant. Inutile de surconsommer des produits neufs alors que les habits ont droit à une seconde vie...

La poursuite du programme **DE VOIRIE ET D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX**



L'enfouissement des réseaux chemin des Bordasses est prévu pour 2024. Autres travaux cette année: la réfection de la voirie rue de Mourey, le long de la voie ferrée. **Une étude sur les dispositifs de ralentissement est en cours pour adapter les aménagements à chaque voirie.**

Des structures d'accueil et d'apprentissage **POUR TOUS LES ÂGES**

Les deux groupes scolaires du Val des Pins et du Delta ont été rénovés grâce à la COBAS. La ville prévoit maintenant la construction d'un centre de loisirs (livraison fin 2025) entre l'école Val des Pins et le collège.

Le futur Centre de Formation des Apprentis sera construit à proximité. Actuellement les apprentis occupent des bâtiments modulaires à la plaine des sports.

4 parcs publics **POUR CET ÉTÉ**

Les habitants connaissent déjà les parcs du Port et de Camps, mais bientôt ceux de L'EKLA et de Lamothe seront eux aussi accessibles pour s'y balader et profiter des aménagements de détente ou de loisirs.

LOGEMENTS

90 logements accessibles à tous **SUPPLÉMENTAIRES**

Les permis de construire de trois résidences ont été déposés. Elles sortiront de terre courant 2025-2026 pour un total de 179 logements dont 50% de logements accessibles à tous et pour répondre aux attentes des teichois.



Protéger et embellir le sentier du littoral

Le sentier du littoral est resté inaccessible au public plusieurs mois en raison des intempéries causées par la tempête Karlotta.

À l'automne dernier, la tempête Céline avait généré une importante surcôte entraînant une surverse de la digue. Plusieurs zones d'effondrement étaient apparues et des travaux devaient avoir lieu fin février début mars. C'était sans compter sur l'arrivée d'une deuxième tempête : Karlotta et ses forts coefficients de marée du 11 février dernier.

Ils ont entraîné plusieurs surverses successives de la digue sur la quasi-totalité de l'ouvrage entraînant plusieurs zones d'érosion et d'effondrement. Une brèche s'est créée entre l'écluse de la grande cabane et l'écluse du Peyrat. En l'espace de 72h, la brèche est passée d'environ 3-4 mètres de large à plus de 20 mètres (voir photos). L'équipe de la Réserve Ornithologique a installé des piquets pour suivre son évolution, à la demande du SIBA.

La digue étant classée ouvrage de protection au titre de la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) et sous la responsabilité du SIBA, des travaux ont été engagés par le SIBA et réalisés par l'entreprise Lefort le 19 février.

La brèche a donc été comblée momentanément en 3 jours et les travaux ont été anticipés en prévision des prochains grands coefficients de marée.



Pendant les trois jours où la digue était ouverte, les niveaux d'eau n'étaient plus maîtrisés sur cette zone, engendrant une baisse de fréquentation des oiseaux.

Sur cette semaine de forte perturbation, en partie due à la présence des engins de chantier, la ville a instauré un tarif unique de 5 €. Le sentier intérieur de la réserve a bien joué son rôle de digue secondaire. Le reste du sentier n'a pas été inondé.

Vous pouvez toujours découvrir la vie sauvage qui peuple la Réserve au travers d'espaces contemplatifs et des installations ludiques et pédagogiques du sentier de découverte : une boucle d'1,5 km qui, depuis le Belvédère à l'intérieur de la Réserve, offre de beaux points de vue sur le Delta.



ASSOCIATION INSERCYCLES

Favoriser l'insertion professionnelle et la mobilité sur le Bassin d'Arcachon et le Val de l'Eyre

L'association Insercycles, reconnue d'Intérêt Général, a été créée en 1998 avec la volonté de mettre en place une aide à la mobilité mais aussi de faciliter la réinsertion de personnes en difficulté. Au service des particuliers, des collectivités et des entreprises, elle a pour objectif principal de favoriser l'insertion professionnelle ainsi que l'éco mobilité sur le territoire du Bassin d'Arcachon et le Val de l'Eyre.



L'atelier situé depuis 2007 à côté de la gare du Teich effectue la maintenance/ réparation de son parc de vélos et de sa flotte de scooters. Le parc de vélos est principalement mis à disposition des offices de tourisme, structures de loisirs etc. La flotte de scooters quant à elle est destinée à la mobilité professionnelle. L'association effectue aussi la réparation des vélos des entreprises, collectivités et particuliers faisant appel à ses services.

Aide à la mobilité

L'association œuvre pour l'aide à la mobilité depuis plus de quinze ans et elle est reconnue sur l'ensemble du territoire.

Comment ça marche ?

1. Faites une demande auprès d'un prescripteur (conseiller mobilité, mission locale, France travail, CCAS...)
2. Insercycles traite la demande du prescripteur
3. Un vélo vous est mis à disposition :
 - Un vélo classique (trajet moins de 4 km)
 - Un vélo à Assistance Electrique (trajet de 4 à 10 km)
 - Ou un scooter (trajet de plus de 8 km)

Atelier chantier d'insertion

Vous êtes éligible à l'IAE (Insertion par l'Activité Économique), Insercycles permet aux salariés de développer des compétences de mécanique deux roues ou une expérience d'accueil et de contact clientèle; de valider un projet professionnel en lien avec le bassin d'emploi et leurs compétences.

Réparation et location

L'association propose un service de réparation mais aussi de location avec une mise à disposition de vélos à des opérateurs du tourisme, de collectivités et de structures de loisirs présents sur le territoire. Il existe un plan de mobilité d'entreprise avec la location de « Velomalin » afin de favoriser les déplacements pour les salariés.

Vélocyclisme et recyclage

Le développement des mobilités douces fait partie des leviers de la transition écologique. Insercycles, acteur impliqué pour la réduction des déchets par la réparation et le recyclage des vélos, accompagne au changement des mentalités pour faire du vélo un moyen de locomotion du quotidien.

MAI À VÉLO!

Chaque année, « Mai à vélo » mobilise les acteurs du vélo partout en France.

L'inauguration se déroulera le samedi 4 mai au Teich : balade citoyenne à vélo et animations en journée seront à l'honneur ! Venez nombreux.

Retrouvez plus d'informations sur www.insercycles.com



Week-end citoyen

SAMEDI 4 MAI - BALADE CITOYENNE

La ville du Teich organise sa première balade citoyenne à vélo !

Ce parcours empruntera les pistes cyclables pour rejoindre

les 4 parcs publics inaugurés à cette occasion :

10h départ de la Halle du Port ; ***10h30*** au Parc de Camps ; ***11h*** au Parc de L'EKLA ; ***11h30*** au Parc de Lamothe.

Plus d'information : www.leteich.fr



DIMANCHE 5 MAI - OPÉRATION VILLE PROPRE

Venez en famille participer au nettoyage de la ville

Rendez-vous à 10h au Pôle culturel L'EKLA pour une matinée d'action

en faveur de l'environnement !



TEICH'ART

Le Rendez-vous culturel incontournable du mois de Mai!

Depuis 2018, la ville du Teich organise une exposition d'artistes et artisans exclusivement teichois, mettant à l'honneur le savoir-faire local.

La peinture, le graff, la sculpture, le dessin, la couture... de multiples disciplines se côtoient et sont mises en valeur salle publique du samedi 27 avril au dimanche 5 mai.

La particularité de Teich'Art réside dans la co-construction de cette exposition où chaque pièce est minutieusement exposée dans la seule salle de style Art Déco du Bassin d'Arcachon: la Salle Publique - place du Souvenir.

Le service culture de la ville du Teich organise une réunion en amont afin que chacun se présente et explique son activité, sa technique, sa singularité. Une véritable famille d'artistes s'est créée au fil des années. La vingtaine d'exposants prennent plaisir à se retrouver. Chaque artiste présentera entre 1 et 4 œuvres dont une œuvre réalisée selon un thème défini. Le choix du thème est en fonction des propositions faites par le collectif. Cette année: Les racines.

Catherine Soissons et Catherine Ruszniewski forment depuis la première édition, le duo unique et rigoureux pour disposer les œuvres selon une esthétique bien étudiée, tandis que Gilles Dick met ses talents à disposition pour la réalisation de l'affiche depuis plusieurs années. Parce que la Ville du Teich s'attache à initier les plus jeunes à l'art, l'exposition est dédiée aux écoles en journée pour une rencontre privilégiée avec les artistes. Les questions sont nombreuses et parfois surprenantes mais Catherine Soissons, référente/coordinatrice pour la Ville répond à toutes les questions avec un plaisir non dissimulé tout comme les autres artistes, « médiateurs culturels » pour l'occasion.

Pour animer cette exposition, une démonstration de graff par ZoneArt33 aura lieu samedi 4 mai à 14h30 (+ animation chant à 18h30 par Jessie Baréka). Nocturne le samedi 4 mai jusqu'à 21h.

Venez nombreux!



CATHERINE SOISSONS,
ARTISTE
SCULPTEUR



CATHERINE RUSZNIEWSKI,
ARTISTE
PEINTRE

GILLES DICK,
PHOTOGRAPHE

Liste des artistes présents

- Monique AMBRY-STÄEDLER, peintre pastelliste
- Claude BENARD, céramiste
- Annette CALLEJA, peintre aquarelliste
- Gilles DICK, photographe
- Simone JEULIN, peintre en décor
- Marie Noelle LACHAIZE, peintre pastelliste
- Chantal LE FLEM, peintre abstrait
- Sabine LOUSSE, céramiste
- Fanny MARIANI, peintre et graffeuse
- Virginie RIBEYRE, peintre pastelliste
- Catherine RUSZNIEWSKI, peintre
- Dominique SEGURA, ferrailleur d'art
- Catherine SOISSONS, sculpteur
- Maryse SPERAT, aquarelle des dessins et des pastels
- Maxime SURUGUE, peintre street art
- Martine THEODORAKIS, modelage d'argile
- Annie BRIAND, peinture acryllique
- Catherine CHAPELLE, peinture à l'huile
- Marine HUCK, photographe
- Laurent MORÉNO, photographe
- Audile BOETSCH, peinture à l'huile
- Isabelle FERNANDEZ, peinture pastel
- Brigitte BRUNET, cartonnage

L'EKLA prend l'air! une clôture de saison festive

Le pôle culturel L'EKLA vous invite à 2 journées de clôture festive de la saison culturelle à la Halle du Port. La médiathèque, l'école de musique et la salle de spectacle s'associent pour vous offrir des moments de rencontres et d'émotions à partager, à vivre en famille, entre amis...

DEUX
JOURS POUR
S'ACCORDER LE
TEMPS DE LIRE,
RIRE, JOUER,
DÉCOUVRIR!

Au programme :



Le samedi 25 mai

Dès 14h30, la médiathèque vous propose des espaces de lecture, jeux de société...

À 15h: fresque participative avec les dessinateurs de Croc en jambes, pour tous!

À 16h: partez en voyage avec « Contes en notes » de l'Asie à l'Amérique du Sud en passant par le Sahara, les bibliothécaires, les professeurs et les élèves de l'école de musique vous embarquent entre histoires et mélodies!



Le dimanche 26 mai

À 18h, le spectacle « Blanche » par la Cie Hecho en casa (Pays Basque)

Tout public dès 9 ans / 1h30 / Places limitées à retirer au secrétariat de L'EKLA

Blanche est née un matin d'hiver, la lumière qui pénètre par les persiennes de la chambre ce 24 décembre 1922 lui donnera son prénom. Blanche a un certain âge, un âge où l'on se retrouve seule, en maison de retraite, avec une mémoire vacillante.

Et aujourd'hui elle est... là! Et vous aussi, et c'est bien. Elle souhaite partager sa recette de vie. Blanche vient pour cuisiner une soupe de saison. Et ses souvenirs resurgissent, ceux de son enfance à la ferme, de ses amours, de son émancipation à Paris. Elle convoque ses souvenirs, ses fantômes, toutes ces personnes qui habitent encore sa mémoire.

De sa naissance à son dernier souffle, les souvenirs apparaissent dans l'ordre et le désordre de sa mémoire, pour nous raconter une odyssée. Celle de sa vie, faite de fantaisie et de joie. Venez vivre cette fresque du XX^{ème} siècle teintée de ruralité, d'Algérie, de zazous, de musique, et traversée par les deux guerres. Venez rencontrer Blanche, elle et tous les personnages qui l'accompagnent, pour un moment de théâtre empli de tendresse et d'émotion, suivi d'un partage d'un verre (et d'une soupe!) avec toute la troupe. Avec la participation de la fanfare de l'école de musique du Teich.

RETROUVEZ TOUTES LES INFOS DE L'EKLA
ET SUR LES RÉSEAUX :



École de Musique – Portes Ouvertes

Mercredi 22 Mai

Venez découvrir l'école de musique au sein du Pôle culturel L'EKLA.

Chaque année, les élèves ont la possibilité de participer à des événements ponctuels : concerts, masterclass, auditions, conférences leur permettant d'enrichir leur parcours et leur curiosité culturelle.





ALBERT LACOUTURE,
CO-PRÉSIDENT



DIDIER THOMAS,
CO-PRÉSIDENT

Comité des Fêtes et de la Culture: *la convivialité d'abord!*

Le Comité des Fêtes et de la Culture propose une programmation culturelle et sportive 100 % conviviale. Didier Thomas et Albert Lacouture, co-présidents depuis 2010 et les bénévoles œuvrent aussi toute l'année pour soutenir les événements teichois.

Le Comité des Fêtes et de la Culture organise plusieurs manifestations culturelles et sportives par an. La centaine de bénévoles retousse ses manches pour assurer la convivialité. Aux manettes depuis 2010, Didier Thomas et Albert Lacouture assurent la co-présidence. « *Albert pilote la partie technique et moi le volet administratif. Notre Conseil d'Administration compte neuf élus du Conseil Municipal et neuf bénévoles. Nos animations s'adressent à tous, car nous voulons absolument préserver le côté familial* », explique Didier Thomas, co-président et Adjoint à la Mairie du Teich chargé de la Sécurité, au Port et au Marché.

Sport et musique pour tous

L'association organise ainsi les Foulées des Plaines le premier dimanche de février (plus de 1000 inscrits en 2024!); la Fête de la musique le 21 juin ; le Feu de la Saint-Jean le dernier dimanche de juin avec un pique-nique géant, une soirée musicale et l'embrasement du bûcher, puis Music O'Teich durant trois jours autour du 14 juillet avec des concerts,

un marché des créateurs et un espace restauration.

Pour l'heure place à l'entretien du matériel afin d'être prêt d'ici l'été. De nouveaux locaux seront mis à disposition par la Ville dans la zone d'activité de Sylvabelle. Le chalet sera conservé en cours d'année.

Un maillon fort de la vie locale

Les bénévoles prêtent aussi régulièrement main forte aux autres associations. « *Nous donnons un coup de main pour l'installation et le démontage. Nous tenons des stands de crêpes/gaufres et une buvette. Télêthon, village de Noël... nous aimons participer à la vie locale* », résume Albert Lacouture.

« *J'apprécie le côté humain, la solidarité pour contribuer à la réussite de toutes les animations au Teich. Nous aimerions aussi accueillir des jeunes pour nous soutenir* », conclut Didier Thomas. Avis aux bénévoles!

Zoom sur Music O'Teich 2024

Vendredi 12 juillet

- Blues avec Teddy Costa et Zacharie Defaut Band
- Blues et rock avec Red Beans & Pepper Sauce

Samedi 13 juillet

- Rock'n'roll et blues avec Lucky Pepper
- Rock celtique avec Les Vrillés
- Reggae avec Païaka

Dimanche 14 juillet

- Klara Madison (variété française et internationale)
- Cézanéla, un orchestre populaire (variété française et internationale)
- Feu d'artifice

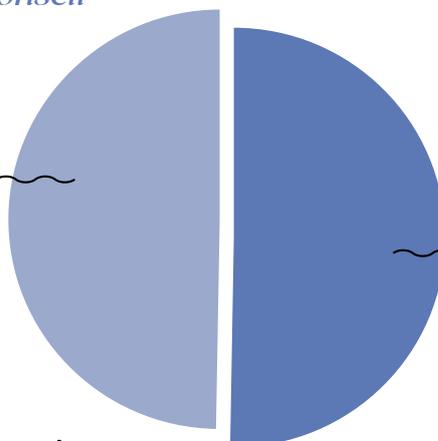
+ D'INFOS

PERMANENCE TOUS LES MARDIS DE 17H À 19H,
8 RUE DU PORT 33470 LE TEICH
WWW.COMITEDESFETESLETEICH.FR
TÉL: 05 56 22 68 55
CDFLETEICH@ORANGE.FR

Budget 2024: maîtriser et investir

Le budget 2024 a été voté par le Conseil Municipal le 4 avril dernier.

11 990 177 €
en investissement en
reprenant les restes à
réaliser de l'exercice
précédent



12 241 811 €
en fonctionnement

Dans un contexte difficile, un budget qui continue de protéger les Teichois

Malgré un contexte économique incertain, une forte inflation et le désengagement de l'Etat, la ville a **décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition pour la 13^{ème} année consécutive.**

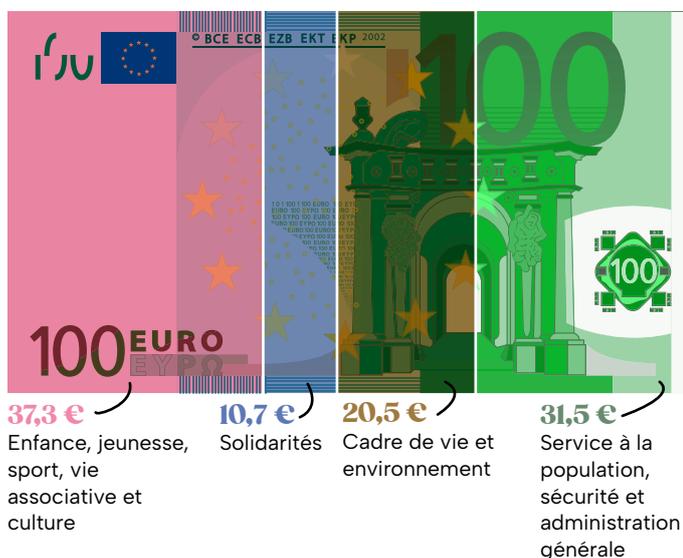
Ce budget confirme également la volonté municipale de ne pas faire porter la totalité de l'augmentation du coût de la vie sur les usagers du service public. Ainsi, les différents tarifs municipaux augmentent beaucoup moins rapidement que le niveau de l'inflation.

Même si le budget 2024 est l'un des plus complexes à équilibrer de ces 10 dernières années, la ville s'efforce de maintenir un service public local de proximité pour rendre un service visible, utile et indispensable aux usagers.

La ville maintient la bonne maîtrise de ses dépenses

En fonctionnement, le budget prévoit les dépenses nécessaires aux charges courantes et à la rémunération des agents. Pour 2024, une enveloppe de 150 000 € est budgétée pour les Obligations Légales de Débroussaillage qui sont à effectuer sur les terrains publics afin de garantir la sécurité face aux risques d'incendie.

Sur 100 € de dépense de fonctionnement



Un budget d'investissement exceptionnel

En investissement, alors que les contraintes limitent les capacités d'autofinancement (baisse de 9% en moyenne pour l'ensemble des communes), la ville du Teich va poursuivre et maintenir son programme. Le niveau d'investissement 2024 est exceptionnel. Le faible niveau d'endettement permet de porter une partie de ces investissements par un emprunt sans que cela ne vienne dégrader la situation financière de la commune.

Cette année 2024 marque le lancement des derniers projets du mandat 2020/2026 qui sont encore à réaliser. A la fin de l'année, tous les engagements seront donc en cours de réalisation ou achevés.

LES PRINCIPAUX CHANTIERS EN 2024 :

- **3 800 000 €** pour la construction d'un nouvel accueil de loisirs (ALSH)
- **490 000 €** pour l'extension des vestiaires de la JST, le remplacement de la main courante du terrain d'honneur de football et des tatamis du dojo
- **444 000 €** pour le renouvellement de l'éclairage public par des LED et l'effacement des réseaux de la rue des Plaines
- **190 000 €** pour l'extension du bâtiment de L'Entraide Teichoise
- **913 500 €** pour réaliser le programme de renouvellement de la voirie (rue du Pont, rue de Mourey, chemin des Bordasses, place Dubernet, rond-point rue des Pins, allée de Cantelaude et complément pour la rue du Peyrat)
- **200 000 €** pour l'extension du cimetière de Camps

Une situation financière saine qui permet de faire face

La situation financière de la collectivité est saine et c'est ce qui permet, en 2024, de faire face au contexte économique.

Le fort désendettement de la ville et la mise en œuvre, récente, d'un plan d'économies et de transition énergétique permettent de poursuivre les investissements malgré les contraintes imposées par l'État, la crise économique et l'inflation. Notons enfin que la pression fiscale au Teich est la plus faible du Bassin d'Arcachon (543 € par habitant au Teich contre 778 € pour la moyenne de la COBAS).

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



Question depuis
www.leteich.fr sur :

ÉCRIVEZ À VOTRE MAIRE

« J'ai un lampadaire qui ne fonctionne plus dans ma rue, que peut faire la Mairie ? »



Dès la panne signalée, Madame la Maire se rapproche des services techniques de la ville.

Une déclaration est faite auprès du Syndicat Départemental Énergies et Environnement de la Gironde, SDEEG, organisme qui assure l'entretien de l'éclairage public sur notre commune et qui commande le matériel nécessaire.

« Très attachée à la sécurité des administrés et consciente des délais bien trop longs en matière d'intervention, j'ai rencontré les services du SDEEG afin de résoudre ce problème qui relève de difficultés d'approvisionnement. J'ai alors proposé au Conseil Municipal d'inscrire au budget primitif 2024 l'achat de matériels pour constituer un stock et être ainsi plus réactif. ».

Grâce à vos messages sur www.leteich.fr, Madame la Maire reste attentive et réactive à vos sollicitations.

La municipalité a décidé de **remplacer les ampoules de son éclairage public par des LED**, ampoules à basse consommation canalisant un éclairage bas orienté vers le sol limitant ainsi la pollution lumineuse et assurant la conformité avec le Label Reserve International de Ciel Etoilé (RICE).

SKATEPARK



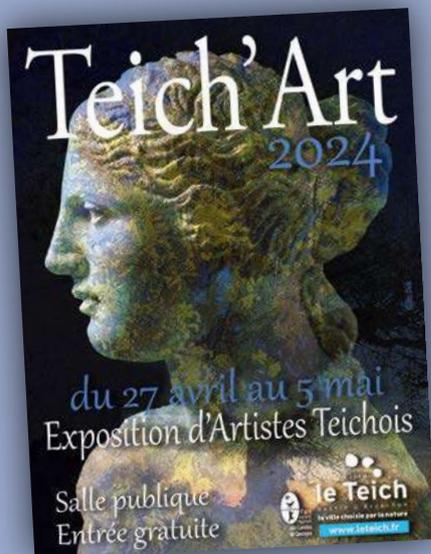
De nouveaux modules
au Skatepark !



Construit en 2012, cet équipement est très utilisé par les jeunes teichois qui ont sollicité Karine Desmoulin pour qu'il soit modernisé : **« je comprends leurs attentes et pour y répondre favorablement, une enveloppe de 10 000 € permettra cette année de remplacer les modules existants ».**

Si vous souhaitez suivre nos actualités, **abonnez-vous !**





Avril

Du samedi 27 au 5 mai

Exposition Teich Art

- 10h à 19h le samedi 27, dimanche 28, mercredi 1^{er} mai dimanche 5 mai
- 10h à 21h le samedi 4 mai (démonstration de graff à partir de 14h30 et animation chant à 18h30)
- 10h à 12h30 et 14h à 19h tous les autres jours

Salle publique

Entrée libre, tout public
 ☎ Mairie du Teich :
 05 56 22 33 60

Mai

**Vendredi 3 de 16h30
à 20h30**

Le p'tit Mercat

Marché éco responsable ayant pour objectif zéro déchet, avec divers producteurs, créateurs et artisans locaux - Food truck s/place pour la restauration. organisé par l'Association Le Teich et toi

Halle du Port

Entrée libre, tout public
 ☎ teichettoj@ecomail.fr

Vendredi 3 à 20h30

« Exister, définition »

Yann Marguet
 Organisé par la Programmation culturelle de la ville du Teich

Salle de spectacle L'EKLA

Humour - Durée 1h20
 Plein tarif 15 € / Tarif réduit 12 € / Tarif -12ans 6 €
 Public adulte et dès 13 ans
 ☎ Pôle Culturel L'EKLA :
 05 57 15 63 75,
 sec.ekla@leteich.fr
 billetterie en ligne sur <https://eklabilletterie.maplace.fr/>

Samedi 4 de 9h à 23h

Mai à vélo

Organisé par Insercycles
Halle du port
 Entrée libre, tout public
 ☎ Office de tourisme :
 05 56 22 80 46

Samedi 4 à 18h

Concert de printemps

Organisé par l'École Municipale de Musique
Salle de spectacle L'EKLA
 Durée approximative 1h30
 Entrée libre, tout public
 ☎ École de musique :
 05 57 15 04 86,
 musique@leteich.fr

Dimanche 5 de 7h à 18h

Vide grenier

Amicale des pompiers du Teich
Halle du port
 Entrée libre, tout public
 ☎ M. Caboor, président de l'amicale des sapeurs-pompiers :
 Ben_59200@hotmail.fr

Dimanche 5 à 10h

Opération Ville Propre

Organisé par la ville du Teich et le Conseil Municipal des Jeunes
Rendez-vous au pôle culturel L'EKLA
 Entrée libre, tout public
 ☎ Mairie du Teich :
 05 56 22 33 60

Mardi 7 à 20h30

Ma vallée un truc de fou

"Ladji Diallo"
 (séances scolaires le 6 à 14h30 et le 7 à 10h30)
 Organisé par la Programmation culturelle de la ville du Teich
Salle de spectacle L'EKLA
 Théâtre, conte Durée 1h15
 Plein tarif 10 €, Tarif -12ans 6 €, Tout public dès 9 ans
 ☎ Pôle Culturel L'EKLA :
 05 57 15 63 75,
 sec.ekla@leteich.fr
 billetterie en ligne sur https://eklabilletterie.maplace.fr

Dimanche 12 de 14h à 19h

Bal de printemps

Organisé par l'association Country Dance Company 33
Halle du Port
 Entrée libre, tout public
 ☎ Danièle Ducimetière :
 ducimetiere.daniele@orange.fr,
 06 42 21 45 98

Du 13 au 20

Spectacle de théâtre adultes

Théâtre Spectacle Teichoïses
Salle publique
 Tout public
 ☎ Office de tourisme,
 05 56 22 80 46
 leteichtourisme@agglo-cobas.fr

**Du mardi 14
au samedi 1^{er} juin**

Exposition "Baleines"

Sophie Bataille
 Exposition d'aquarelles sur le thème des cétacés
 Atelier créatif sur le thème le 1^{er} juin
 Organisé par la Médiathèque du Teich
Horaires d'ouverture de la médiathèque
 Entrée libre Tout public
 ☎ Médiathèque : 05 57 15 82 19,
 bibliotheque@leteich.fr

Lundi 13

Collecte de sang

Organisé par l'EFS (Établissement Français du Sang)
 Accueil public : 9h30 -13h30 et 15h - 19h
Salle polyvalente
 Entrée libre, tout public
 Sur rendez-vous :
 dondesang.efs.sante.fr

Mercredi 15 à 15h

« Hors normes »

Cie Betty Blues
 Organisé par la Programmation culturelle de la ville du Teich
Salle de spectacle L'EKLA
 Théâtre, chanson et monde meilleur! Durée 45 min.
 Plein tarif 10 € / Tarif -12ans 6 €
 Jeune public dès 6 ans
 ☎ Pôle Culturel L'EKLA,
 05 57 15 63 75, sec.ekla@leteich.fr
 billetterie en ligne sur https://eklabilletterie.maplace.fr

Mercredi 22 de 15h à 20h

Journée portes ouvertes

École de musique
 Venez à la rencontre des professeurs et des élèves pour découvrir leurs instruments
 Organisé par l'École Municipale de Musique
 Entrée libre, tout public
 ☎ École de musique :
 05 57 15 04 86,
 musique@leteich.fr

**Du jeudi 23
au mercredi 29**

Exposition Peinture et artisanat

180 œuvres sont à découvrir
 30 pastellistes exposeront chacun 6 tableaux
 Organisée par l'association arts et loisirs
 Tous les jours de 14h à 19h et le samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30
Salle publique
 Entrée libre Tout public
 ☎ Mme Boubée :
 artsetloisirs.le.teich@gmail.com

Juin

Samedi 1^{er} à 14h

"Dessine-moi une baleine"

Sophie Bataille
Organisé par la Médiathèque du Teich
Tout public dès 7 ans
Atelier créatif, durée 2h30
Médiathèque du Teich
Entrée libre - Sur réservation
☎ Médiathèque :
05 57 15 82 19,
bibliotheque@leteich.fr
Ouverture des inscriptions 1 mois avant

Dimanche 2 à 11h

Concert

Organisé par l'Orchestre d'Harmonie du Val de l'Eyre et du Bassin d'Arcachon
Halle du port
Entrée libre, tout public
☎ Larroude Corinne :
06 77 25 91 70

Dimanche 2 à 15h et 17h

Concerts

- 15h Récital de piano
- 17h Ensemble flûtes-guitares

Organisé par École Municipale de Musique
Durée approximative 1h45 + 1h
Salle de spectacle l'EKLA
Entrée libre, tout public
☎ École de musique :
05 57 15 04 86,
musique@leteich.fr

Mercredi 5 à 9h30 et 10h30

"Clapotis"

Eileen
Bulle musicale racontée et chantée
Organisé par la Médiathèque du Teich
Entrée libre Sur réservation
Jeune public de 3 mois à 4 ans
Durée 30 min.
☎ Médiathèque :
05 57 15 82 19,
bibliotheque@leteich.fr
Ouverture des inscriptions 1 mois avant

Jeudi 6 à 10h30 et lundi 10 à 10h

Animations scolaires

Animations musicales au profit des élèves du Teich afin de leur faire découvrir les instruments
Organisé par l'école Municipale de Musique
Salle de spectacle l'EKLA
Collégiens du Teich
☎ École de musique :
05 57 15 04 86,
musique@leteich.fr

Samedi 8 de 17h à 19h

Rencontres musicales

Organisé par l'Harmonie du Teich
Halle du port
Entrée libre, tout public
☎ Pierre Souty :
06 23 66 06 35,
hdt33470@gmail.com

Vendredi 14 de 16h30 à 20h30

Le p'tit Mercat

Marché écoresponsable ayant pour objectif zéro déchet, avec divers producteurs, créateurs et artisans locaux - Food truck s/place pour la restauration.
Organisé par l'association Le Teich Et Toi
Halle du Port
Entrée libre, tout public
☎ Le Teich et toi :
teichettoi@ecomail.fr

Samedi 15 de 18h

Concert de fin d'année

Organisé par l'École Municipale de Musique
Salle de spectacle l'EKLA
Durée approximative 2h
Entrée libre, tout public
☎ École de musique :
05 57 15 04 86,
musique@leteich.fr

Vendredi 21 de 19h à 00h

Fête de la musique

Organisé par le Comité des Fêtes et de la Culture
Place du souvenir
Entrée libre, tout public
☎ Comité des fêtes et de la culture :
comitefesteich@aol.com
Restauration sur place, concerts

Samedi 22 à 20h30

Escapades musicales

Spectacle
Escapades musicales du 20/06 au 20/07
Organisé par le Festival international du Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre
Château de Ruat
Tarif 20 €, tout public
☎ Festival international du Bassin d'Arcachon - Val de l'Eyre : 07 82 35 56 83,
ic@lesescapadesmusicales.com

Dimanche 23 de 8h à 21h

Tournoi de scrabble

Organisé par l'association Le Teich Scrabble
Salle publique
Sur inscription, tout public
☎ Odile Boetsch :
06 27 75 35 53

Du 24 au 29/06

Représentation de théâtre Enfants / ados

Organisé par l'association Théâtre Spectacle Teichois
Salle publique
Tout public
☎ Office de tourisme :
05 56 22 80 46,
leteichtourisme@agglo-cobas.fr

Samedi 29 de 19h à 01h

Feu de la St Jean

Organisé par le Comité des Fêtes et de la Culture
Halle du Port
Entrée libre, tout public
☎ Comité des fêtes et de la culture : comitefesteich@aol.com
Restauration sur place, concerts.

Samedi 25 dès 14h30

La médiathèque prend l'air

Organisé par la Médiathèque du Teich
• 14h30 jeux, espace de lecture, jeux de société, ateliers...
• 16h contes en notes
Halle du Port
Entrée libre, tout public
☎ Médiathèque :
05 57 15 82 19,
bibliotheque@leteich.fr

Dimanche 26 à 18h

L'EKLA prend l'air

Blanche
Cie Hecho en casa
Organisé par la Programmation culturelle de la ville du Teich
Théâtre vivant - Durée 1h30
Halle du Port
Entrée libre, tout public dès 9 ans
☎ Pôle Culturel l'EKLA,
05 57 15 63 75,
sec.ekla@leteich.fr
billetterie en ligne sur <https://eklabilletterie.maplace.fr>

Lundi 27 et jeudi 30 à 20h30

Concerts chorale du collège

Mireille JOLY
Organisé par le Collège Val des pins
Salle de spectacle l'EKLA
Tout public
☎ Mireille Joly :
micatijoly@gmail.com

Du 30 au 2 juin de 10h30 à 12h et de 14h30 à 18h

Exposition

Organisé par IKEBANA
Salle publique
Entrée libre, tout public
☎ Mme Coudroy : 05 56 22 63 39

-30%
de remise avec
le code Teich33470*

*remise sur la première facture pour tout nouveau client et un contrat régulier.

m elvéa

L'agence des Services à Domicile
Assistance et Coup de pouce à Domicile

Travaux ménagers - Aide à la toilette, repas, courses
Accompagnement véhiculé - Maintien à domicile
Jardinage



ÉVALUATION
GRATUITE



**NOUS
RECRUTONS
AUSSI**

Les + qui font notre différence :

- Une évaluation gratuite de vos besoins à domicile
- Des interventions 7j/7 24h/24
- Une coordination avec vos professionnels de santé
- Aucun frais annexe
- Prise en charge (APA, PCH, mutuelle)
- Aide au montage de votre dossier
- ...

50%
de réduction
d'impôts*

Immédiate !

CHÈQUE
EMPLOI
SERVICE
UNIVERSEL

SI
SERVICES à
la personne

3 AGENCES : GUJAN, ANDERNOS ET MÉRIGNAC

Gujan-Mestras : 97 bis Cours de Verdun - 05 56 83 76 68 - gujan@melvea.fr

EIFFAGE

ÉNERGIE SYSTÈMES

11 Rue du Pré Meunier - ZA du Courneau
33610 CANEJAN
17 Rue de Galeben - 33380 MIOS
05 57 26 59 50

ÉTUDES DE RÉALISATION, RÉALISATIONS D'INSTALLATIONS
DANS LES ACTIVITÉS SUIVANTES :

- Eclairage Public
- Effacement réseaux
- Réseaux aériens et souterrains en basse et haute tension jusqu'à 20 Kv

sanéo - Ets Garrigue



Débouchage de canalisations
Vidange toutes fosses
et bacs à graisses

Inspection vidéo par caméra



Ø50mm → Ø200mm



05 56 66 27 80

www.ramonage-curage-garrigue.fr - ets.garrigue@orange.fr

OPTIQUE

Du Delta

...Un autre regard

CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE



**Centre commercial SUPER U
LE TEICH**

Trouvez votre ÉTINCELLE !

SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON :

- 300 €*

Jusqu'au 26/07/24



*Prix publics indiqués TTC (TVA 20%). Voir conditions en magasin

TURBO FONTE®
POÊLES ET CHEMINÉES

LE TEICH - 24 bis, Avenue de la Côte d'Argent
www.turbofonte-arcachon.com | 05.56.22.82.53